



## Communiqué de presse CS/2540

Conseil de sécurité  
4810<sup>ème</sup> séance – matin

CS/2540  
19 août 2003

### LE CONSEIL DE SECURITE ENTEND UN EXPOSE SUR LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

Le Sous-Secrétaire général au Département des affaires politiques, Danilo Türk, a ce matin informé les 15 membres du Conseil de sécurité de la situation au Moyen-Orient qui reste marquée par une baisse du niveau de violence depuis le 30 juin, date à laquelle un cessez-le feu a été déclaré. Les autres faits positifs décrits ce matin comprennent notamment une amélioration de l'accès des organismes humanitaires aux populations dans le besoin et la diminution du nombre de maisons démolies.

Toutefois, pour éviter la reprise du cycle de violence, Danilo Türk a engagé les deux parties à s'abstenir de tout acte de violence et d'éviter de réagir à la provocation, notamment à la lumière du transfert la semaine prochaine des responsabilités en matière de sécurité à l'Autorité palestinienne dans les villes d'Qalqilya, Jéricho, Ramallah et Tulkarm.

Cet exposé, que le Conseil devait initialement entendre à 10 heures, avait été reporté en raison de l'attaque terroriste perpétré ce matin contre le bâtiment des Nations Unies à Bagdad.

Depuis la dernière réunion du Conseil de sécurité le 17 juillet dernier, la situation reste fragile au Moyen-Orient même si le niveau de violence général a baissé considérablement par rapport aux mois précédents, a précisé Danilo Türk. Malgré quelques revers, des progrès ont été enregistrés dans certains domaines grâce à la mise en œuvre de la Feuille de route. A la fin du mois de juillet le Premier Ministre israélien, Ariel Sharon, et le Premier Ministre palestinien, Mahmoud Abbas se sont rencontrés pour discuter la mise en œuvre de la Feuille de route. La communauté internationale devrait soutenir activement les parties pour maintenir cet élan. Toutefois, pour atteindre les objectifs de la Feuille de route, les parties devront prendre des mesures stratégiques permettant de mettre un terme au terrorisme, à la violence, à l'occupation et au conflit pour réaliser la vision de deux Etats coexistant dans la paix.

L'Autorité palestinienne doit intensifier ses efforts pour parvenir à maîtriser la sécurité des zones sous son contrôle et continuer le processus de

réforme interne. Depuis le début du mois de juillet, date à laquelle l'Autorité palestinienne a assumé la sécurité de la Bande de Gaza et de Bethléem, la violence a baissé de manière importante. A ce jour toutefois, les parties n'ont pas été en mesure de s'entendre sur les conditions dans lesquelles l'Autorité assumera de telles responsabilités dans sept des autres villes palestiniennes de la Bande de Gaza. De son côté, le gouvernement israélien doit aider à renforcer le gouvernement de Mahmoud Abbas et prendre des mesures supplémentaires pour améliorer les conditions de vie des Palestiniens. Israël doit reconnaître que sa politique de peuplement mine l'existence d'un futur état palestinien ce qui signifie qu'Israël devrait revoir la construction du mur de séparation qui constitue un acte unilatéral incompatible avec la Feuille de route.

Depuis le cessez-le-feu en date du 30 juin, le nombre de morts a baissé considérablement tout comme le nombre de maisons démolies, seules 8 l'ont été au mois de juillet, contre 57 en juin. Malheureusement, le mois d'août a vu un regain de violence ayant fait 12 morts parmi des civils israéliens le 12 août et d'innombrables blessés. L'Autorité palestinienne doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour appréhender les auteurs de cet attentat. Israël a également fait état d'une augmentation des incidents prenant pour cible les forces israéliennes. Les Forces de défense israéliennes ont de leurs côtés lancé des opérations militaires résultant dans la mort de Palestiniens. Le cycle terrible de la violence et de la vengeance ne doit pas reprendre. J'engage les deux parties à s'abstenir de tout acte de violence et à éviter de réagir à la provocation. Ce processus difficile, qui prévoit cette semaine le transfert des responsabilités en matière de sécurité à l'Autorité palestinienne dans les villes d'Qalqilya, Jéricho, Ramallah et Tulkarm, est la clé de tout progrès.

Les colonies de peuplement constituent l'un des défis les plus importants à la pleine mise en œuvre de la Feuille de route. Dans sa phase 1, la Feuille de route prévoit le démantèlement des avant-postes établis depuis mars 2001 et le gel de toutes les activités de peuplement. Selon un groupe israélien, 60 avant-postes avaient été établis entre mars 2001 et le mois de juin 2003 dont 8 ont été démantelés. Parmi les 12 colonies de peuplement construites récemment, cinq ont été démantelées ce qui porte à 60 le nombre de colonies de peuplement au 13 août 2003. A cet égard, la situation ne s'est pas améliorée depuis le début du processus. Comme l'a noté la Commission Mitchell dans son rapport du 30 avril 2001, la coopération en matière de sécurité entre Israël et les Palestiniens ne pourra exister tant que des activités de colonisation seront maintenues. Face à la construction du mur de séparation et à la politique d'expansion des colonies de peuplement, de nombreux Palestiniens mettent en cause la réelle volonté du Gouvernement israélien de mettre en œuvre la Feuille de route.

En matière humanitaire, le Sous-Secrétaire général a constaté certains progrès bien que la situation des civils palestiniens reste préoccupante. Seuls 40 incidents relatifs à des difficultés d'accès aux populations dans le besoin ont été relevés par les organisations internationales humanitaires en juillet comparé à 302 en juin alors que les cas de refus d'accès ou de retards occasionnés à des ambulances sont passés de 113 à 41. Il a précisé que la plupart des incidents relevés se sont déroulés dans la région de Naplouse.

Même si les forces de défense israéliennes ont retiré plusieurs barrages routiers dans les régions de Ramallah, Hébron et Bethléem, ces barrages ont malheureusement été remplacés par des points de contrôle. Toutefois, des améliorations ont été ressenties dans la zone de Ramallah. Néanmoins, la plupart des villages et des villes continuent de connaître de sérieux problèmes d'accès et la majorité des Palestiniens sont forcés de faire des détours

compliqués afin de se rendre à leur domicile, leur lieu de travail ou d'éducation ou encore les centres de soins. Une centaine de points de contrôle et entre 300 et 400 barrages routiers restent en place dans la partie Nord de la Cisjordanie et les restrictions d'accès et à la liberté de mouvement restent la plus grande entrave à la situation humanitaire de la population humanitaire.

S'agissant de la question des prisonniers palestiniens, le Sous-secrétaire général a précisé que conformément aux engagements pris par le Président Sharon lors du Sommet d'Aqaba, le Gouvernement israélien a entrepris la libération d'un certain nombre de prisonniers. Selon le Ministère palestinien aux affaires des détenus 6 500 Palestiniens sont toujours détenus dans les prisons israéliennes. Si les services pénitenciers israéliens affirment avoir libéré un total 419 prisonniers palestiniens au 18 août 2003, le Ministère palestinien aux affaires des détenus a indiqué que 405 Palestiniens avaient malheureusement été arrêté depuis le 1<sup>er</sup> juin.

En ce qui concerne la situation sur la Ligne bleue, il a regretté les troubles qui y ont été observés au courant du mois d'août, qui se sont traduits notamment par un échange de tir le 8 août et des tirs de roquette le 10 août, rompant ainsi avec un calme qualifié de «fragile». Il a demandé aux parties que de telles violations aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité cessent. Le Gouvernement du Liban doit étendre son autorité au Sud du pays. M. Danilo Türk a mis en garde contre une escalade potentielle de ces échanges de tirs en soulignant la responsabilité de toutes les parties de respecter la Ligne bleue dans son intégralité. La situation demeure fragile au Moyen-Orient, a répété le Sous-Secrétaire général. Il faut continuer à mettre en place la Feuille de route dans son ensemble. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour encourager les Palestiniens et Israéliens à prendre des risques en faveur de la paix. Ce n'est qu'ainsi que le Quartet et les principaux protagonistes de la région nous permettront d'atteindre les objectifs fixés par les résolutions pertinentes que constituent les résolutions 242, 338 et 1397 du Conseil de sécurité.

\* \*\*\* \*